Sébastien ABIS et Matthieu BRUN (dir.) - Le Déméter 2020

Dominique Desbois

▶ **To cite this version:**

Dominique Desbois. Sébastien ABIS et Matthieu BRUN (dir.) - Le Déméter 2020. Economie Rurale, 2020, pp.125 - 131. 10.4000/economierurale.8457 . hal-03112077

HAL Id: hal-03112077
https://hal.science/hal-03112077

Submitted on 15 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

SÉBASTIEN ABIS ET MATTHIEU BRUN (DIR.) - LE DÉMÉTER 2020

Paris, Club Demeter et Iris éditions, 2020, 400 p., 25 euros.

Dominique Desbois

Société française d'économie rurale | « Économie rurale »

2020/4 n° 374 | pages 125 à 131

ISSN 0013-0559

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-economie-rurale-2020-4-page-125.htm

Distribution électronique Cairn.info pour Société française d'économie rurale.
© Société française d'économie rurale. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

© Société française d?économie rurale | Téléchargé le 15/01/2021 sur www.cairn.info (IP: 83.114.88.116)

Économie rurale
Agricultures, alimentations, territoires

374 | Octobre-décembre
La filière équine, une filière agricole qui se diversifie pour résister à la crise

Sébastien ABIS et Matthieu BRUN (dir.) - Le Déméter 2020

Dominique Desbois

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/economierurale/8457
DOI : 10.4000/economierurale.8457
ISSN : 2105-2581

Éditeur
Société Française d'Économie Rurale (SFER)

Édition imprimée
Date de publication : 31 décembre 2020
Pagination : 125-131
ISSN : 0013-0559

Référence électronique
Dominique Desbois, « Sébastien ABIS et Matthieu BRUN (dir.) - Le Déméter 2020 », *Économie rurale* [En ligne], 374 | Octobre-décembre, mis en ligne le 31 décembre 2020, consulté le 11 janvier 2021. URL : http://journals.openedition.org/economierurale/8457 ; DOI : https://doi.org/10.4000/economierurale.8457

© Tous droits réservés

© Société française d'économie rurale | Téléchargé le 15/01/2021 sur www.cairn.info (IP: 83.114.88.116)

Sébastien ABIS et Matthieu BRUN (dir.)

Le Déméter 2020

Paris, Club Demeter et Iris éditions, 2020, 400 p., 25 euros.

Fort du patronage de l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris), après avoir amorcé sa mue à l'orée de la décennie, le Déméter se présente désormais en 2020 comme un ouvrage d'analyse géostratégique et de réflexion prospective dédiées aux questions agro-alimentaires : l'ambition du Déméter 2020, dirigée par Sébastien Abis et Matthieu Brun, est de nous présenter « une cartographie des mondes agricoles et alimentaires » à l'horizon de 2030, structurée autour d'un certain nombre de points jugés « cardinaux ».

Redevenu le premier importateur mondial de riz depuis 2013, la Chine focalise l'attention en affichant ses ambitions commerciales à l'échelle planétaire sous la bannière de son projet de « nouvelles routes de la soie » que l'ouvrage analyse comme le chemin vers la « sino-mondialisation ». Benoît Daviron remet en perspective cette stratégie d'affirmation de la puissance commerciale chinoise selon une chronologie scandée par différents modèles d'hégémonie : celui des Provinces-Unies aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles, celui du mercantilisme britannique lors de la révolution industrielle au XIX^{e} siècle, et enfin celui de l'excédent agricole des États-Unis au XX^{e} siècle. Ainsi, l'accès de la Chine au statut de puissance mondiale signerait un « retour à la normale » dans les échanges de biomasse entre grands blocs hégémoniques.

1. Une forteresse assiégée ?

Face à cette « sino-mondialisation », l'Europe constitue selon Thierry Pouch « une puissance agricole mal assurée » : le processus de renationalisation de la Politique agricole commune (PAC) devrait s'accentuer avec l'entrée en vigueur des Plans stratégiques nationaux (PSN) après 2020. L'embargo russe de 2014 sur les produits agro-alimentaires en provenance d'Europe toujours en vigueur fin 2019 a provoqué un repli sur le marché intra-communautaire induisant une pression sur les prix. La Russie s'approvisionne désormais auprès du Brésil, de l'Argentine, de la Turquie ou d'Israël tout en favorisant un redressement de son agriculture. L'impasse des négociations multilatérales du Cycle de Doha à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) débouche sur la conclusion d'accords de libre-échange comme le Ceta (avec le Canada), le Mercosur (avec l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Paraguay, et l'Urugay), ou le Jefta[1] (avec le Japon) au sein desquels les garanties sur les conditions de production sont parfois sacrifiées sur l'autel de l'ouverture commerciale, comme pour la viande bovine. Selon l'auteur, l'Europe doit réaffirmer sa puissance agricole en resserrant le lien entre des États membres de plus en plus divergents quant aux objectifs de PAC.

Cet engagement européen dans les Accords de libre-échange (ALE) agricoles est analysé par Tancrède Voituriez qui relève l'influence jusqu'en 2004 du commissaire Pascal Lamy dans l'étroite adhésion de l'Union européenne au projet multilatéral de l'OMC promouvant des accords essentiellement économiques plutôt que politiques comme instrument de libéralisation du commerce international. Aussi, les rapports d'expertise publique ayant établi un lien direct entre certaines pratiques agricoles voire certains modes de production et la dégradation d'indicateurs sanitaires et environnementaux, l'intégration des problématiques sociétales (emploi,

1. *Japan-European Union Free Trade Agreement*, signé le 6 juillet 2017, l'Union européenne étant le deuxième fournisseur du Japon derrière la Chine et devant les États-Unis. Le déficit commercial agro-alimentaire du Japon s'établit en moyenne autour de 50 millions de $ US sur la décennie passée.

© Société française d'économie rurale | Téléchargé le 15/01/2021 sur www.cairn.info (IP: 83.114.88.116)

environnement et santé) aux finalités des ALE permettraient d'intégrer la protection de la santé et de l'environnement pour un mieux-disant social et environnemental en élargissant l'application des normes au niveau le plus élevé à l'ensemble de l'Union européenne et de ses pays partenaires. Or s'ouvre une fenêtre de négociations inédite : l'agenda agricole est désormais découplé de celui du commerce international.

Analysant l'échec du cycle des négociations lancées en 2001 à Doha par l'OMC, Frédéric Courleux et Jacques Carles préconisent d'abandonner la stratégie européenne de découplage entre les aides et la production tout en réhabilitant les accords sur les produits de base dans l'esprit de la Charte de la Havane de 1948 (jamais ratifiée par le Sénat américain) pour favoriser l'émergence d'accords « plurilatéraux » susceptibles d'endiguer la trop grande volatilité des prix agricoles et de stabiliser les échanges. Cependant, une telle évolution supposerait d'abandonner au moins pour partie la logique de non-discrimination (« clause de la nation la plus favorisée ») sur laquelle s'est construite l'OMC en introduisant une conditionnalité d'accès à un marché européen de 440 millions de consommateurs, qui puisse être fondée sur le respect des engagements de l'Accord de Paris sur le climat. Selon ces deux auteurs, cette conditionnalité aux normes environnementales constituerait un levier pour atteindre le deuxième objectif du développement durable « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ». Encore faudrait-il pouvoir mettre fin au règne sans partage de l'OMC sur les échanges internationaux par une refonte du système des Nations unies en matière de sécurité alimentaire.

Quentin Mathieu étudie l'érosion progressive de la valeur ajoutée agricole en France et le dispositif instauré par la loi du 1er novembre 2018 (EGalim), visant à rééquilibrer les filières agro-alimentaires au bénéfice du producteur en limitant le pouvoir des acteurs économiques les plus puissants, situés en aval des filières agroalimentaires. Il s'appuie dans cette entreprise sur l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (OFPM) institué en 2010 par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche. Ses recommandations sont fondés sur les principes d'analyse du partage de la valeur ajoutée dégagés par Philippe Boyer et Jean-Pierre Butault en 2014 dans *Économie rurale* (numéro 342). Cependant, après plus d'un an d'application, la Direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes sanctionne les distributeurs Carrefour, Système U et Intermarché par un total de 4,28 millions d'euros d'amendes pour n'avoir pas respecté les dates butoir de rédaction de contrats annuels avec leurs fournisseurs[2].

2. Les agricultures aux risques du nationalisme

Dès 2015, face à la hausse des migrants vers l'Europe, avec parmi eux de nombreux réfugiés, leur installation dans les territoires ruraux permettrait de redynamiser les économies de zones parfois enclavées en améliorant leur insertion professionnelle à la production agroalimentaire, selon Yasmine Seghirate et Axelle Thibault. Des programmes, soit européens comme la lutte antidiscrimination d'EQUAL, soit nationaux comme le compagnonnage des Fermes d'avenir en France ou la syndicalisation des ouvriers agricoles en Italie dans les régions de Calabre et des Pouilles, permettent aux migrants de s'assurer des compléments de revenus licites et stables tout en participant au développement d'activités économiques et au maintien des services dans ces territoires sans déroger au droit du travail et dans

2. https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/02/11/un-an-apres-la-loi-egalim-carrefour-systeme-u-et-intermarche-mis-a-l-amende-par-la-dgccrf_6029153_3234.html

© Société française d'économie rurale | Téléchargé le 15/01/2021 sur www.cairn.info (IP: 83.114.88.116)

le respect du droit des personnes, malgré les spécificités juridiques nationales des dispositifs d'accueil. Décrite par Roberto Benencia, l'intégration des migrants boliviens dans le secteur du maraîchage autour de Buenos Aires délaissé par les nationaux argentins montre la pertinence de telles approches dans la gestion de territoires soumis à d'importants flux migratoires.

Dans un contexte mondial plus urbanisé que rural, Pierre Blanc s'interroge sur les affinités électives entre les mouvements agrariens et les différents types de nationalisme. Suivant la typologie du rationaliste Ernest Gellner, le premier cas étudie le nationalisme de construction qui exalta la figure du paysan-soldat en Europe depuis le conflit franco-prussien de 1870 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Le second type est un nationalisme anticolonial structuré par les enjeux de possession foncière. Le troisième est un nationalisme de diaspora illustré par le déploiement des kibboutzim pour assurer l'assise territoriale du nouvel état agro-sioniste. Que ce soit en Inde, en Chine, au Brésil ou aux États-Unis, les liens entre nouveaux nationalismes et les questions agraires sont plus ténus et enjambent désormais les territoires ruraux : leurs effets indirects se nouent principalement autour de la question des échanges et leur impact sur la production agricole ou la transformation alimentaire perçus en termes d'emplois et de revenus.

Ludivine Petetin explore la dimension agricole du Brexit : sous la bannière « des fonds public pour des biens publics »[3], le gouvernement britannique entend promouvoir « une politique agricole simplifiée et respectueuse de l'environnement ». L'un des piliers du *Green Brexit* devrait être les aides agro-environnementales, en particulier à travers la rémunération de services écosystémiques contribuant à la protection de la biodiversité ou à l'adaptation et l'atténuation au changement climatique, amplifiant des politiques déjà initiées au Royaume-Uni lors des dernières réformes de la PAC. La volonté de supprimer certaines conditionnalités pourrait se traduire par un affaiblissement des normes réglementaires en particulier en matières environnementales sanitaires. L'application déjà différenciée des mécanismes de la PAC entre les quatre Nations ne simplifiera pas la mise en œuvre d'un éventuel accord de Brexit, en particulier pour l'Irlande du Nord qui demeurerait soumise à l'acquis communautaire et l'Eire qui serait confrontée à de nouvelles contraintes logistiques.

En raison de son haut degré d'intégration, la Politique commune des pêches (PCP) a fourni aux partisans du *Fishing for Leave* des arguments très mobilisateurs lors de la campagne référendaire de 2016 au Royaume-Uni. Expliqués par Jérôme Lafon, les enjeux de la future négociation portent sur l'accès aux zones de pêche pour les pavillons allemands, belges, français, irlandais et néerlandais dans la bande britannique des 6 à 12 milles et aux abords des îles Malouines exploités par les pavillons espagnols. Cependant, ces enjeux ne se limitent pas aux ressources halieutiques mais s'étendent aux maillons en aval de la chaîne de valeur : 57 % de la production britannique est exportée, dont un quart vers la France alors que la marge des mareyeurs sur certains produits deviendrait négative en cas de rétablissement des droits de douane.

L'agriculture roumaine, selon Marie-Luce Ghib, Cecilia Alexandri, Lucian Luca et Daniela Giurca, hésite entre transformation et coexistence avec une petite minorité de grandes exploitations du bassin du Danube et des plaines, dépassant les mille hectares, et une écrasante majorité de petites exploitations de moins de cinq hectares, s'agrégeant dans les piémonts autour des villages. Ancien grenier à blé de l'Europe au XIX^{e} siècle, la Roumanie est exportatrice de céréales (taux d'autosuffisance de 149 % en 2015) mais des

3. « Public money for public goods ».

© Société française d'économie rurale | Téléchargé le 15/01/2021 sur www.cairn.info (IP: 83.114.88.116)

produits comme les tomates, le lait ou la viande de porc creusent le déficit de la balance commerciale agro-alimentaire. La concentration de 84 % des aides du premier pilier de la PAC en faveur des 24 % des exploitations les plus grandes a malheureusement renforcé la préférence pour l'orientation en grandes cultures au détriment d'orientations productives comme l'arboriculture, l'horticulture ou l'élevage qui demeurent peu compétitives et nécessiteraient des investissements conséquents pour leur mise aux normes.

3. Les agricultures du monde entre héritage et contingences

En Afrique, le débat se polarise autour de la structure des exploitations agricoles et les trajectoires de développement agricole, nous explique Jean-Christophe Debar. Les enquêtes effectuées en Afrique subsaharienne démontrent une montée en puissance des exploitations de taille moyenne (entre 5 et 100 hectares) depuis 2000, dépassant de loin en superficie les acquisitions d'investisseurs étrangers, notamment en Zambie et au Kenya. L'aval jouant un rôle moteur dans le développement économique du secteur agricole, le développement d'organisations de commercialisation et de transformateurs suffisamment fortes pour formaliser et diversifier l'emploi devrait être repensé en fonction de chaque filière agro-alimentaire en veillant à préserver la coexistence de différents modèles d'exploitation pour revitaliser les zones rurales, comme au Rwanda ou en Éthiopie.

Le commerce intra-africain ne représentant que 16 % de leurs échanges, les 49 pays de l'Union africaine (UA) ont signé un accord sur la zone de libre-échange africaine qui vient d'entrer en vigueur fin mai 2019. Alex Bebe Epate et Almany Touré, illustrent les difficultés de l'intégration par le commerce en confrontant les attitudes des deux poids lourds du continent : un Nigeria exposé aux fluctuations du cours du baril de pétrole et craignant pour ses industries naissantes et une Afrique du Sud poussant ses exportations de produits et de services. Si la production agro-alimentaire offre de réelles opportunités de développement au service de politiques de réduction de la pauvreté, un libre-échange mal maîtrisé présente des risques significatifs pour les économies africaines en transition.

En Inde, alors que le secteur agricole ne pèse plus que 13 % du produit intérieur brut, 54 % de la population vit encore de l'agriculture et 80 % des pauvres habitent en milieu rural. Dans un contexte fédéral où le secteur agro-alimentaire est administré par dix ministères centraux, vingt-neuf États et sept territoires, la diversité s'inscrit au cœur du développement agricole de l'Union indienne, constate Françoise Moreau-Lalanne, parfois plus en fonction des traditions alimentaires que des déterminismes géographiques. Cependant, les politiques publiques de modernisation basées sur le soutien aux prix agricoles, la modernisation de l'irrigation, et les subventions aux intrants peinent à dynamiser le milieu rural, aussi certains États mettent en œuvre des orientations qui leur sont propres comme au Sikkim (agriculture 100 % biologique), au Telangana (aides directes contre le surendettement) ou en Andhra Pradesh (agroécologie à budget zéro).

Au Brésil, legs historique de sa période coloniale, la concentration foncière et la dualité entre les grandes exploitations latifundiaires de « rente » et les petites exploitations familiales « de subsistance » masque une multiplicité de systèmes de production, des *Caatingas* (zones sèches) du Nordeste où l'agriculture de subsistance domine, aux exploitations familiales organisées autour de coopératives de commercialisation dans les plaines de Pampa et du Mata Atlantica (forêt subtropicale humide), dévolues à l'élevage bovin et à la production de céréales. L'actuelle ministre de l'Agriculture du gouvernement Bolsonaro, Tereza

© Société française d'économie rurale | Téléchargé le 15/01/2021 sur www.cairn.info (IP: 83.114.88.116)

Christina, est soutenue par le Front parlementaire de l'Agriculture, opposé aux réformes de redistribution foncière aux populations indigènes et ses promesses de dérégulation du secteur agricole pourraient fragiliser les petites exploitations agricoles familiales alors que le lobby de l'agro-négoce exportateur veille plus que jamais à étouffer toute tentative de réforme sociale ou environnementale en faveur des producteurs les plus pauvres et les moins bien intégrés aux marchés agricoles.

Rémy Herrera nous présente l'état actuel de l'agriculture cubaine mais également ses perspectives de développement. La réforme agraire et soixante ans de régime castriste n'ont pas permis d'effacer totalement l'héritage d'une spécialisation sucrière renforcée entre 1959 et 1989 : malgré l'effondrement du bloc soviétique et le durcissement du blocus depuis 1991 la sortie de la spécialisation sucrière a été maîtrisée, cependant les résultats de l'agriculture cubaine demeurent en deçà des potentialités du territoire. En revanche, le tabac est désormais l'un des principaux produits d'exportation soutenu par un marché du cigare en progression grâce à la demande des clients du Sud, notamment chinois. Agriculture urbaine, agroécologie et nouvelles technologies sont les atouts dont dispose l'agriculture cubaine pour négocier une transition vers l'autonomie, en dépit du gel imposé par Donald Trump sur le processus de détente initié par l'administration Obama.

S'agissant du Venezuela, Paula Vasquez Lezama alerte sur la spirale infernale du « contrôle souverain de l'approvisionnement » : l'extension du nombre de biens à prix contrôlés induit une hausse des prix au marché noir ; il en résulte un resserrement du contrôle des prix et une aggravation de la pénurie. Les cartons « CLAP » des comités locaux pour la production alimentaire portant sur l'huile, le riz, la farine de maïs et le lait, ne suffisent pas à enrayer la crise alimentaire car, selon Michelle Bachelet – Haute commissaire des Nations unies aux droits de l'homme –, ce programme « ne couvre pas les besoins nutritionnels essentiels des populations ».

Les États membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) persique ont en partage une dépendance aux revenus d'exportations de leurs hydrocarbures mais également à la logistique de leurs importations massives de denrées alimentaires. Depuis 2017, l'embargo sur les exportations pétrolières mais aussi sur les importations alimentaires du Qatar décrété conjointement par l'Arabie saoudite, Bahreïn, l'Égypte et les Émirats arabes unis contribue à rebattre les cartes du transport maritime dans le golfe persique. Selon Jérôme Lavandier, les tensions croissantes entre l'Iran, les États-Unis et l'Arabie saoudite ébranlent les institutions du CCG en poussant le Qatar mais aussi le Koweït et Oman à renforcer leurs liens directs avec leurs marchés énergétiques et agricoles, ce qui pourrait s'avérer favorable aux projets de nouvelles routes commerciales envisagées par la Chine.

4. Restructuration des chaînes de valeur, innovations technologiques et déterminismes socio-culturels

Stefan Vogel étudie la restructuration en cours des chaînes de valeur céréalière et des oléagineux : les marges sur les commodités agricoles mondiales comme le blé, le maïs, le soja, la farine de soja ou l'huile de palme ont chuté drastiquement obligeant les industriels du secteur à adapter leur stratégie. Les exportations des Amériques vers l'Asie, mais aussi vers le Moyen-Orient et l'Afrique subsaharienne constituent le facteur structurant de la croissance de ces marchés sur la dernière décennie. La diffusion des informations de marché sur Internet a annulé l'avantage informationnel dont disposaient les ABCD[4], acteurs globaux

4. Archers Daniel Midlands – ADM, Bunge, Cargill et Dreyfus.

© Société française d'économie rurale | Téléchargé le 15/01/2021 sur www.cairn.info (IP: 83.114.88.116)

historiques sur ces marchés, écrasant ainsi leurs marges. Les plus grandes compagnies pratiquent désormais la diversification et l'intégration verticale au sein des chaînes de valeur pour tenter de restaurer ces marges dans un contexte de prix bas et de faible volatilité. La transition numérique accompagne la standardisation des transactions commerciales pour améliorer leur sûreté et réduire les coûts sur la base d'innovations technologiques comme la *blockchain* ou d'algorithmes d'intelligence artificielle. Dans ce contexte concurrentiel, le consortium COFCO International créé en 2014 par absorption de Nidera et Noble Agri, a pour objectif de sécuriser les importations et exportations de denrées alimentaires stratégiques pour la Chine en s'appuyant sur ses réserves financières.

Les attentes de la Commission européenne à l'endroit de la recherche microbiotale pour offrir de nouvelles options thérapeutiques dans le traitement du cancer ou des maladies mentales sont à la hauteur de celles soulevées par le décryptage des génomes. Cependant, Isabelle de Crémoux et Jérémy Denieulle nous alertent sur les risques encourus dans les applications cliniques comme la transplantation fécale du microbiote, voire d'éventuelles atteintes à la vie privée basées sur la diffusion de profils microbiotiques. En effet, dans une industrie des probiotiques encore trop peu régulée mais pesant 35 milliards de dollars en 2015, des entreprises proposent déjà des analyses personnalisées du microbiote pour concevoir des régimes alimentaires et des produits nutritionnels individualisés. L'extension de ces techniques au microbiote animal pourrait contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre par le secteur de l'élevage ruminant ou à freiner l'extension des antibiorésistance en élevage avicole ou porcin. Une meilleure connaissance des interactions entre plantes et microbiote tellurique constitue un enjeu majeur pour une agroécologie fondée sur les services écosystémiques, selon Philippe Lemenceau.

Drogue mondialement la plus consommée (188 millions d'utilisateurs), le cannabis serait un business agricole en devenir selon Pierre-Marie Décoret. En effet, la libéralisation des législations sur le cannabis par la légalisation de son usage récréatif et l'extension de ses usages thérapeutiques, notamment en Amérique du Nord, ouvre de nouvelles perspectives : le marché légal du cannabis est estimé entre 10 et 20 milliards de dollars, soit entre 5 et 10 % du marché total, et devrait tripler d'ici à 2022. Anticipant l'assouplissement de la législation, certains groupes agro-alimentaires comme Coca-Cola, Constellation Brands, ou Heineken s'intéressent désormais aux industries chanvrières, que ce soit aux États-Unis ou en Europe.

En périphérie voire au sein de nos villes se développent désormais de nouveaux modes de culture hors-sol s'appuyant sur les techniques hydroponiques avec ou sans substrat mises au point dès la fin des années 1960 et depuis sans cesse améliorées sous la pression des producteurs horticoles ou de publics éclairés comme les amateurs d'orchidées. Des urbanistes contemporains, tels que Philippe Audubert, conçoivent de nouveaux modèles de production hors-sol s'intégrant sous ou sur la ville comme la Ferme urbaine lyonnaise. Selon Alain Bonjean, malgré leurs limitations actuelles aux légumes-feuilles ou aux fleurs, leurs consommations énergétiques souvent élevées et leurs contraintes en matière d'investissement financier ou d'apprentissage technique, les productions high-tech du hors-sol pourraient à l'avenir occuper une place significative dans l'environnement urbain.

Une interview par Matthieu Brun d'Erik Mathijs, coordinateur du projet de recherche Transmango du 7e programme-cadre de recherche et de développement de l'Union européenne, soutient la thèse selon laquelle l'avantage compétitif des systèmes agro-alimentaires européens réside dans l'adoption de standards de haute qualité

© Société française d'économie rurale | Téléchargé le 15/01/2021 sur www.cairn.info (IP: 83.114.88.116)

nutritive et à fort impact environnemental, avec une qualité garantie par des systèmes publics de certification et le maintien de la diversité productive des territoires.

Les religions ne sont pas seulement des croyances mais des systèmes à la fois mentaux et sociaux impliqués dans « l'invention du quotidien »[5] opposant par exemple les « tactiques » développées par le consommateur en réponse aux « stratégies » des grands groupes de l'agroalimentaire. À cette aune, Benoît Vermander revisite le lien entre religion et alimentation pour analyser l'influence des nouvelles spiritualités dans le rapport aux aliments, notamment dans les débats liés à la condition animale.

La partie Repères complète cet opus en proposant une dizaine de synthèses statistiques et de cartes thématiques analysant les principales tendances stratégiques structurant les mondes agricoles et alimentaires de notre continent. ■

Dominique DESBOIS
INRAE

5. L'invention du quotidien I. Arts de faire, Michel de Certeau, Gallimard, Paris, 1980.

© Société française d'économie rurale | Téléchargé le 15/01/2021 sur www.cairn.info (IP: 83.114.88.116)